

Courriel

Repentigny, le 8 juillet 2016

Objet : Demande d'accès concernant les opérations forestières de Consolidated-Bathurst à Saint-Michel-des-Saints

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 14 juin dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport de constatation du 28 mai 1985, 8 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Montréal, le 28 mai 1985.

RAPPORT DE CONSTATATION

OBJET: Opération forestière par
Consolidated Bathurst sur les
affluents du réservoir Taureau

DOSSIER: St-Michel-des-Saints
(Comté Berthier)

Le 30 avril et le 7 mai, nous nous sommes rendus à St-Michel-des-Saints visiter les opérations forestières de la Rivière du Milieu et de la Rivière du Poste et avons constaté les faits suivants:

La Rivière du Poste est un des affluents principaux du réservoir Taureau avec la rivière Matawinie. Cette rivière située au nord-ouest du réservoir voit son niveau relevé par le barrage situé au déversoir de la rivière Matawinie. Ce barrage, propriété exploitée d'Hydro-Québec a pour but d'emmagasiner une réserve d'eau pour les centrales hydro-électriques de la rivière St-Maurice. A chaque automne et au cours de l'hiver le niveau du réservoir baisse d'environ 45 pieds. De grandes baies se retrouvent alors sans eau et le relèvement du niveau ne recommence qu'avec la fonte des neiges.

La Consolidated Bathurst effectue des coupes de bois dans cette région et compte trois sites d'opérations à la baie du poste qui servent à jeter le bois à l'eau qui est par la suite rassemblé par radeau et tiré par des bateaux jusqu'au barrage. Ce bois de pulpe descendra par la suite la rivière Matawinie puis la rivière St-Maurice jusqu'au moulin à papier de Grand-Mère.

Le premier site de la rivière du Milieu consiste en une jetée faite de bois et de terre qui date de plusieurs années. Cette jetée ne sert plus au déversement du bois et a pour fonction principale de retenir des estacades qui empêchent le bois qui vient d'en amont de s'échapper et d'aller à la dérive sur le réservoir. Cette jetée possède également une ouverture qui a pour but de laisser passer les embarcations de plaisance et de contourner ainsi les estacades. Cette jetée sert également de poste d'approvisionnement en essence pour les bateaux de cette compagnie forestière qui remorquent les radeaux de bois jusqu'au barrage.

.../2

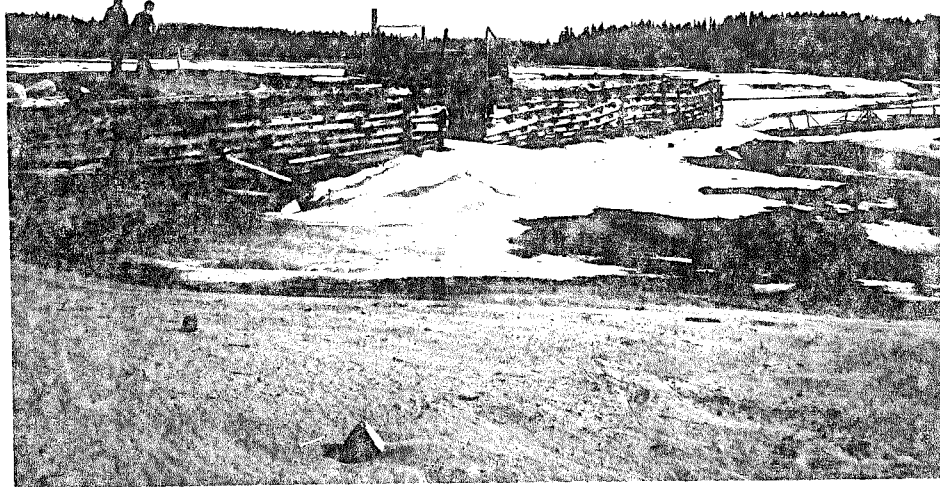


PHOTO NO. 1: Site de la vieille jetée. On remarque que le réservoir est à son plus bas et l'estacade est attaché à la jetée.

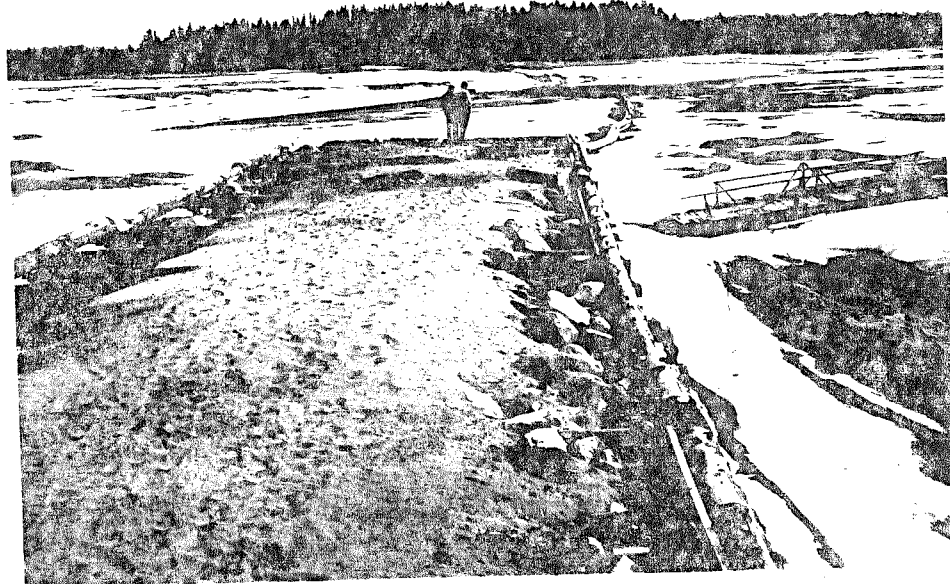


PHOTO NO. 2: Prise de la vieille jetée. On remarque l'estacade qui s'avance dans la rivière du Milieu et empêche le bois pouvant venir de plus haut de partir à la dérive.

Le deuxième site consiste à un quai construit au printemps 1984 qui a pour but de faciliter le déchargement des camions qui transportent du bois de pulpe en largeur de 4 pieds. Les camions se rangent le long de ce quai et un tracteur pousse le bois des camions en bas de la jetée. Ce bois est retenu par des estacades qui formeront les radeaux de bois (voir photos NO. 3 et 4).

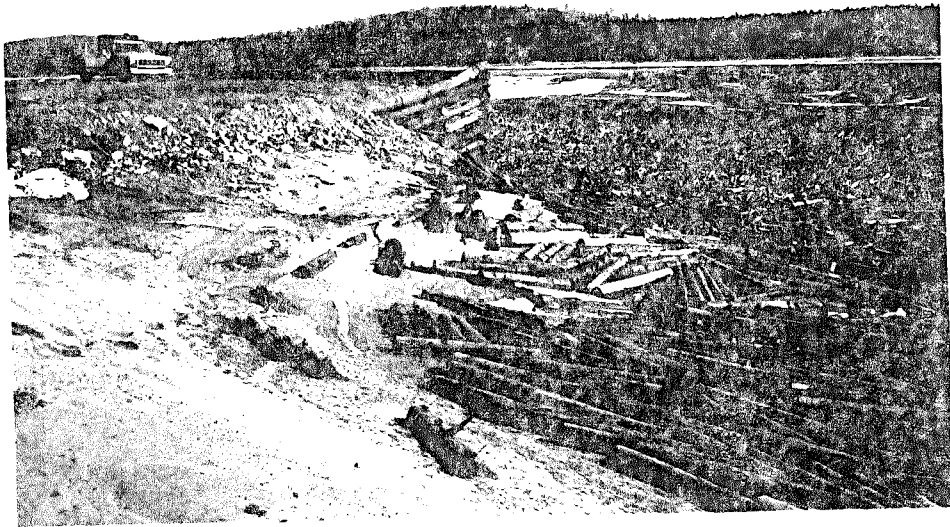


PHOTO NO. 3: Montre la jetée construite en 1984 qui à cette période de l'année est exondée à cause de la baisse du niveau du réservoir.

Comme le réservoir est à son plus bas on remarque que le bois de pulpe est échoué sur le lit de part et d'autre de la rivière et ce jusqu'à ce que le niveau revienne à la normale. Comme ce bois s'échoue et que la rivière rétrécit jusqu'à son lit original d'avant barrage, cet amoncellement de bois de pulpe ne facilite pas la fraie des espèces qui sont susceptibles de remonter cette rivière à la recherche de site propice en eau vive. Afin de minimiser l'impact du flottage du bois sur la fraie des espèces sportives, les derniers radeaux de bois à être assemblés à l'automne auraient dû être dravés

hors du site avant la fin des opérations qui arrivent avec la prise des glaces suivie de la baisse du niveau. Les représentants de la compagnie forestière nous ont avoué que cette solution était possible et que les radeaux de bois pouvaient facilement être entreposés ailleurs afin de libérer le lit de la rivière et faciliter ainsi le passage des poissons.

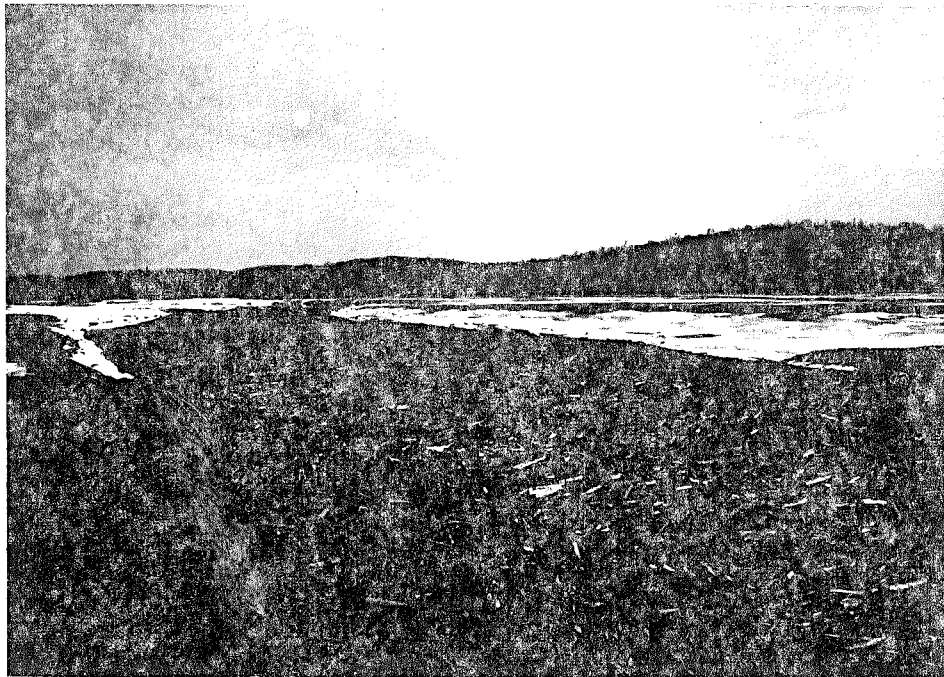


PHOTO NO. 4: Prise de la jetée construite en 1984. On remarque les grandes quantités de bois qui obstruent le lit de la rivière à son niveau le plus bas et que ce bois est également échoué sur le lit exondé.

Le troisième site de la rivière du milieu situé plus en amont est un site où le bois y est transporté dans la longueur originale et empilée. Des tronçonneuses taillent le bois en deux principales longueurs i.e. en billot qui sera acheminé à la scierie et en section de 4 pieds pour le bois de pulpe. Ce site opère depuis 1972 et a nécessité le déboisement de la rive sur une longueur d'environ un demi-mille. Les tronçonneuses se déplacent parallèlement à la rive et empilent le bois de pulpe du côté de la rive. Les débris de tronçonnage composés de copeaux, brin de scie, têtes d'arbres et quelques branches tombent sous la tronçonneuse et devaient être poussés à l'intérieur du site afin d'éviter qu'ils se retrouvent à la rivière. Toutefois, cette mesure n'a pas été suivie et les béliers mécaniques ont poussé à la rivière non seulement le bois tronçonné mais tous les

débris de tronçonnage, la terre arable, des contenants d'huile et autres récipients et déchets.



PHOTO NO. 5: Montre la façon dont le bois est poussé dans la rivière sur le lit actuellement exondé à cause de la baisse du niveau du réservoir. Cette aire de mise à l'eau s'étend sur une longueur d'environ un demi-mille.



PHOTO NO. 6: *Montre les traces du blier mcanique et le volume important de dbris pouss avec le bois de pulpe.*



PHOTO NO. 7: *Mme remarque que la photo NO. 6*



PHOTO NO. 8: Même remarque que la photo NO. 6

On remarque donc que des tonnes de débris sont poussés à la rivière et seront transportés dans le réservoir Taureau par les courants. Cette situation selon le contremaître de la Consolidated Bathurst est due à la négligence du sous-traitant qui opérait à cet endroit.

La Consolidated Bathurst exploite également un autre site de mise à l'eau du bois de pulpe à la Rivière du Poste située au nord-est du Réservoir Taureau. Ce site de tronçonnage et de mise à l'eau du bois autorisé en 1980 s'étend sur une longueur de 3,000 pieds et est opéré par la Consolidated Bathurst et non un sous-traitant. Lors de notre visite du 7 mai, nous avons constaté que la situation était semblable et qu'autant de débris étaient poussés dans la rivière contribuant ainsi à dégrader inutilement le Réservoir Taureau.

Louis Perron

LP/lg

